



Ministère de la Communauté française

*Ministère de l'Education, de la Recherche
et de la formation*

Liège, le 07 mai 2004

Conseil Supérieur de la Guidance PMS

A Monsieur Pierre HAZETTE
Ministre de l'Enseignement secondaire et de
L'Enseignement spécial
Boulevard du Régent, 37-40
1000 Bruxelles

Objet : Avis n° 07-0404
Rencontre PMS/SIEP
n. réf : PP/713/1122-0404-713

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe le rapport relatif à notre rencontre avec Monsieur BOGAERTS, Directeur du SIEP. Vous y lirez que les échanges ont permis de clarifier les points de vue de chacune des parties. Monsieur Bogaerts semble avoir été interpellé par la vision de l'orientation en tant que processus couvrant tout le cursus scolaire. Ceci est bien explicité dans l'avis n°6 qui vous a été transmis antérieurement. De prochaines rencontres sont envisagées.

Entre-temps, vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre l'expression de notre parfaite considération.

Pierre PETRY
Président

Président : Pierre PETRY

Secrétaire : Serge COLLARD

Vice-Président : Paul SIMONS

10A, Rue de la Sauvenière, 4900 SPA
tél : 087 771328 - fax : 087 770864
courriel : serge.collard@cfwb.be

Avis n°7-0404
Rencontre PMS/SIEP
Conseil Supérieur de Guidance P.M.S.

Compte rendu de la rencontre de Monsieur Christian BOGAERTS représentant le S.I.E.P. et du bureau du conseil supérieur de guidance PMS à la demande de Monsieur la Ministre Pierre HAZETTE, représenté par Madame Bernadette DELPORTE, en date du 9 mars 2004.

Après présentation des interlocuteurs, Madame Delporte rappelle que depuis 2 ans une collaboration SIEP Centres PMS s'est établie dans la cadre de l'organisation des salons. Ces salons représentent une halte dans le processus d'orientation.

Monsieur Bogaerts définit une politique d'information de masse à mettre en place en relation avec l'orientation et remet un document de présentation de son service.

Monsieur Petry présente les conclusions de l'avis du CSG qui a été remis au ministre.

De l'échange qui s'en est suivi, nous retiendrons :

- l'ambiguïté d'un service d'information qui recourt à un espace d'orientation dans le cadre de salons et qui y utilise des questionnaires d'intérêts,
- la problématique de la publicité tant dans les brochures que dans le contenu des CD vendus ou distribués.
- l'état de fait que certaines écoles font appel au SIEP, certains CPMS ne faisant plus de l'orientation une mission prioritaire ; point de vue que nous ne pouvons partager.
- le fait que le SIEP ne considère pas ses activités de consultations d'orientation comme essentielles (de 1000 à 1500 consultations d'orientation par an) mais qu'il ne pourrait envisager un recentrage de ses activités d'information et de documentation que s'il a des garanties suffisantes.
- le CSG considère qu'à défaut d'un service de documentation souhaité, le travail du SIEP est appréciable et reconnu.
-

La question de l'opportunité d'une convention a été posée.

Le SIEP est demandeur car cela permettrait de clarifier les rôles de chacun et assurerait à cette ASBL une garantie de financement. Il est observé qu'un soutien financier est assuré cette année mais que le Ministre ne peut pas s'engager pour des budgets qui ne sont pas encore votés. Par ailleurs il est précisé qu'une convention ne peut être établie qu'entre le ministre et l'asbl Siep et non avec l'ensemble des centres PMS.

En conclusion, il est suggéré à Monsieur Bogaerts de revoir sa proposition de convention en tenant compte de l'avis du CSG et de l'échange que nous avons pu tenir avec lui.

Président : Pierre PETRY

Secrétaire : Serge COLLARD

Vice-Président : Paul SIMONS

10A, Rue de la Sauvenière, 4900 SPA
tél : 087 771328 - fax : 087 770864
courriel : serge.collard@cfwb.be

Une rencontre ultérieure est envisagée.

Président : Pierre PETRY

Secrétaire : Serge COLLARD

Vice-Président : Paul SIMONS

*10A, Rue de la Sauvenière, 4900 SPA
tél : 087 771328 - fax : 087 770864
courriel : serge.collard@cfwb.be*